

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19107257

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

29 JUL. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : **0467 120 920**

Dénomination

(en entier) : **COBA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **S.P.R.L.**

Adresse complète du siège : **Chemin du Bois d'Horrues 1 7181 Seneffe**

Objet de l'acte : Nomination d'un second gérant . Extrait du PV de l'AGE du 05/07/2019

L'assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de nommer un second gérant et appelle à cette fonction :

- Monsieur Mathieu Furlanetto, domicilié à 36 rue Houlette à 1495 Sart-Dames-Avelines

Le mandat du nouveau gérant prend cours le 1er juillet 2019 pour une durée illimitée.

Le mandat du nouveau gérant sera exercé à titre onéreux.

Monsieur Mathieu Furlanetto accepte le mandat qui lui a été conféré.

Dressé à Seneffe, le 05 juillet 2019.

Pour la société
Patrick Furlanetto
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).